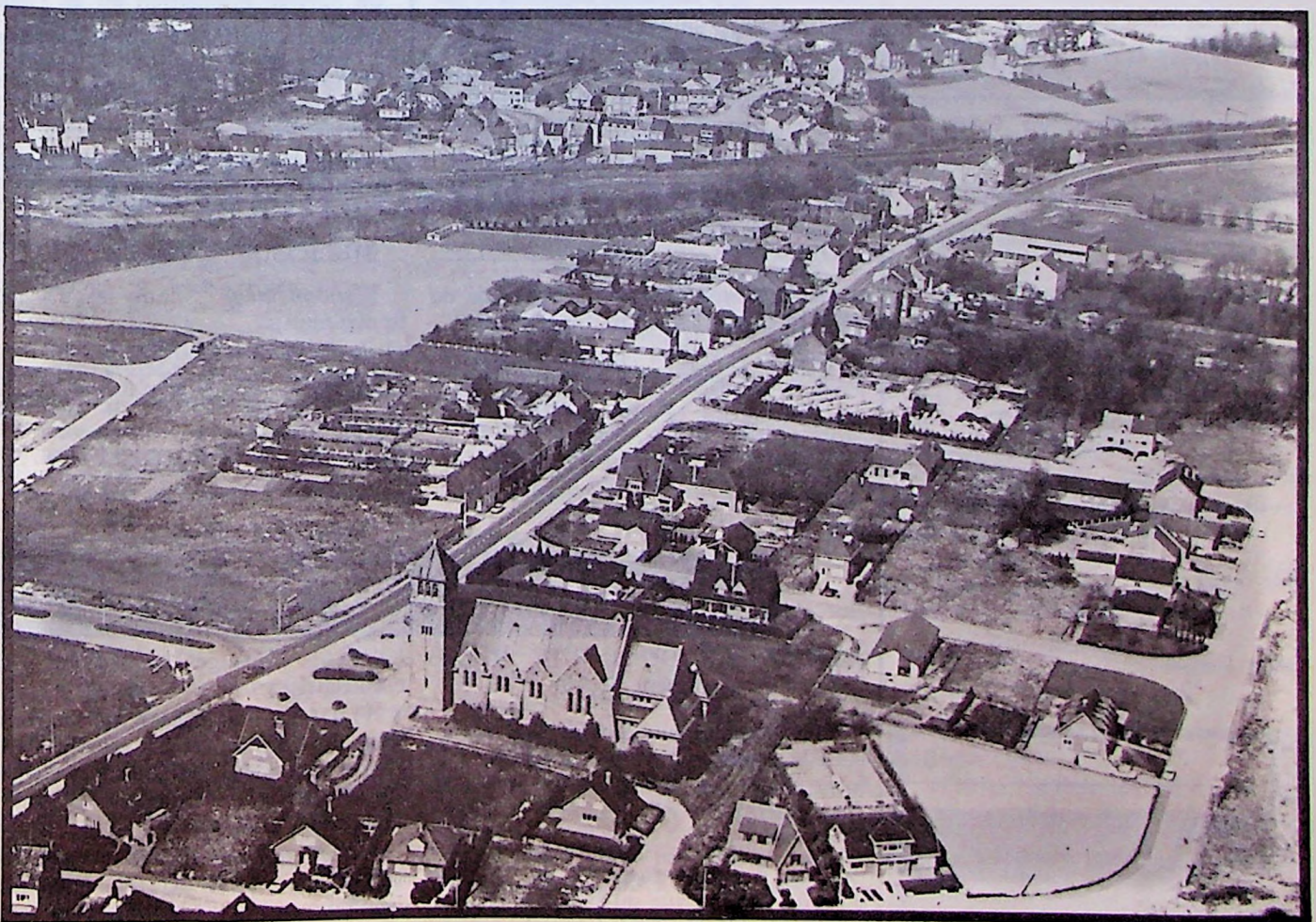


OTTINGES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL



*Vue aérienne du centre de Limelette
(photo Airprint)*

n° 6
octobre 78

Administration	
— Avis d'intérêt général	2
Equipement	
— Une salle polyvalente à Céroux : ce sera bientôt chose faite	4
— Le nouveau Columbarium du cimetière du Centre : un contrepoint à la pelouse de dispersion des cendres, aménagé dans le respect d'un principe constitutionnel	4
Transports en commun	
— Une gare moderne : les travaux d'aménagements des guichets sont en cours. D'autres modernisations vont suivre	4
— Bientôt un bus pour Rofessart ? Le projet est à l'étude mais nécessitera l'augmentation du gabarit de certaines rues	5
Sports	
— La patinoire de Blocry est ouverte	5
Enseignement	
— Calendrier scolaire des écoles communales	6
Société	
— Un don généreux d'un ancien Ottintois	7
Sécurité routière	
— On envisage pour très bientôt la pose d'une signalisation lumineuse à Mousty	7
Echos	8
Infrastructure	
— Le Centre Culturel et Artistique : pourquoi et comment	10
Aide sociale	
— Repas chauds à domicile	11
Carnet familial	12

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :

Joseph Desmet. Maison Communale. Av. des Combattants 39 - Tél. 414072
Photos : Dave, Dejean, Desmet, Haulotte.

Réalisation technique : Imprimerie J. Dieu-Brichart, 47, Ch. de la Croix - Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Propreté Publique

Afin d'éviter les désagréments fréquemment rencontrés, lors de fortes chutes de pluie, par exemple, l'Administration communale a décidé de faire purger quatre fois par an tous les avaloirs de la commune. Le premier nettoyage sera encore effectué cette année. Nous insistons auprès de nos concitoyens afin qu'ils évitent de faire couler dans ces orifices des matières telles que sable, gravier ou ciment.

Avis aux Chefs de familles nombreuses

Une ristourne correspondant au prix de 100 hl. d'eau sera accordée aux familles nombreuses sur leur consommation d'eau. Les chefs de familles peuvent introduire leur demande auprès de l'Administration communale soit par écrit, soit en s'adressant directement au Service Mécanographie, Maison communale (rez-de-chaussée, aile droite, au fond du couloir à gauche) pendant toute l'année.

Services culturels itinérants

DISCOBUS : _____

Stationnement : chaque vendredi de 15 à 16 h. sur le parking du Douaire.

Section D.N.B. : chaque mercredi, jeudi et vendredi de 12 à 20 h., place des Brabançons (Ferme de Blocry).

Modification des cartes d'identité et des cartes grises d'immatriculation

Il est rappelé aux habitants qu'ils peuvent faire modifier leur carte d'identité et leur carte d'immatriculation automobile par l'aposition du nom de la nouvelle commune suivi de la mention « Loi du 30 décembre 1975 ».

Les habitants peuvent se présenter indifféremment aux guichets du Service Population ou au Commissariat de Police, tous les jours de 9 heures à midi.

BIBLIOBUS : _____

Stationnement : tous les 15 jours, le mercredi :

pl. St-Géry de 13,30 h. à 14,30 h.
pl. de l'Europe de 14,35 h. à 15 h.
av. de Jassans (écoles) de 15,05 h. à 15,55 h.
pl. de l'Aubépine de 16,15 h. à 17,15 h.

Tous les 15 jours, le mardi :
parking Galilée de 11,10 h. à 14,10 h.

En suivant les séances du

EN SEANCE DU 20 JUIN 1978, le Conseil a notamment décidé :

1) D'étendre aux communes fusionnées le règlement de police relatif à la lutte contre les bruits et la pollution atmosphérique.

2) D'approuver l'avant-projet des travaux d'élargissement et de la pose d'égoûts dans la rue du Bon Air (Mousty) et son prolongement vers la rue du Roi Albert (Ottignies).

3) D'approuver les travaux d'amélioration à effectuer rue Tienne du Pâturage (Mousty) et rue de Lasne (Limelette).

4) De faire installer un pavillon à

l'école de Limauges (don d'une société d'entreprise).

5) De faire aménager des trottoirs le long des rucs suivantes : route de Pinchart (Petit-Ry), Grand-rue (Céroux), Av. Provinciale (Mousty) et rue A. Haulotte (Limelette).

6) D'intervenir auprès de la S.N.C.B. afin d'autoriser le parking des vélos et vélomoteurs sur l'aire de stationnement située au-dessus de la passerelle de la gare.

Enfin, notons que MM. Jean Humblet, Valmy Féaux et Yves du Monceau ont été proposés en qualité d'Administrateurs au sein de l'I.B.W.

L'Administration Communale engage :

UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Conditions :

Etre belge ;
Etre de conduite irréprochable ;
Jouer des droits civils et politiques ;
Pour les candidats masculins : être en règle à l'égard des lois sur la milice ;
N'avoir pas atteint l'âge de 50 ans (55 ans pour les bénéficiaires des lois des 3 août 1919 et 27 mai 1947 relatives aux priorités) à la date d'entrée en fonctions ;

Posséder les aptitudes requises par les règlements ; examen médical obligatoire ;

Etre en possession d'un des certificats ou diplômes spécifiés ci-après :

Diplôme ou certificat d'études d'assistant(e) social(e) délivré par un établissement d'enseignement technique, créé, subventionné ou reconnu par l'Etat et classé dans la catégorie A8/A1.

Diplôme ou certificat de fin d'études d'assistant(e) social(e) délivré après 3 années d'études du cycle secondaire supérieur, par un établissement d'enseignement technique créé, subventionné ou reconnu par l'Etat et classé dans la catégorie A8/A2, pour autant toutefois que les titulaires de ce diplôme ou certificat aient accompli avec fruit un cycle complet de 6 années d'études faisant suite aux études primaires ;

Satisfaire à un examen comportant une épreuve écrite et une épreuve orale ;

Interdiction d'exercer un commerce (directement ou par personne interposée) ni un cumul ;

Nomination après un an de stage satisfaisant.

Candidatures :

Les candidatures, sous pli recommandé, seront reçues par Monsieur le Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, jusqu'au 15 novembre 1978 inclus.

Elles seront obligatoirement accompagnées :
D'un extrait d'acte de naissance timbré ;
D'un certificat de bonnes conduites, vie et mœurs ;
D'un certificat de milice, pour les candidats masculins ;
D'une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
D'une attestation régulière établissant le droit de priorité éventuel ou l'appartenance à l'une des catégories privilégiées.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat communal de 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 35, du lundi au vendredi de 9 heures à midi.

DES AGENTS DE POLICE.

Conditions :

Etre belge ;
Etre de conduite irréprochable ;
Jouer de ses droits civils et politiques ;
Avoir satisfait aux lois sur la milice ;
Avoir une taille minimum de 1,68 m sans chaussures ;

Jouer d'une constitution robuste et être exempt de toute infirmité ou défaut corporel, examen médical prescrit ;

Etre âgé de 21 ans au moins et de 30 ans au plus (35 ans pour les bénéficiaires des lois des 3 août 1919 et 27 mai 1947 sur les priorités) au 10 novembre 1978 ;

Etre titulaire d'un diplôme ou certificat d'études pris en considération pour l'admission au niveau 3 dans les administrations de l'Etat (moyennes inférieures ou études assimilées) ;

Satisfaire à un examen écrit et oral ;

Habiter la Commune dans les six mois de la nomination définitive ;

Suivre les cours de secouriste organisés par une section de Croix Rouge ;

Etre en possession du permis de conduire B avant la nomination à titre définitif ;

Ne pas exercer un commerce (directement ou par personne interposée) ni aucun cumul.

Candidatures.

Les candidatures, sous pli recommandé, seront reçues par Monsieur le Bourgmestre de Ottignies-Louvain-la-Neuve, jusqu'au 10 novembre 1978.

Elles seront obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

Un extrait d'acte de naissance timbré ;
un certificat de milice ;
une copie certifiée conforme du diplôme ou certificat ;
la justification de la qualité de prioritaire (éventuellement) ;
un certificat de bonnes conduites, vie et mœurs, destiné à une administration publique, timbré.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat communal, avenue des Combattants, 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 9 heures à midi.

Avis aux pensionnés et aux personnes à revenus modestes

Comme les années antérieures, une ristourne de 400 frs sur la consommation d'eau est accordée aux pensionnés et aux personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à 240 mille francs.

Comme les années antérieures, une ristourne de 400 frs leur sera également accordée sur la consommation d'électricité.

Pour bénéficier de ces ristournes, les ayants-droit sont invités à introduire pour le 1er décembre au plus tard, la demande auprès de l'Administration communale soit par écrit, soit en se présentant au bureau de la Comptabilité communale, Maison communale (rez-de-chaussée, aile gauche, première porte à droite). La demande sera accompagnée de l'extrait-avertissement des rôles sur le précompte mobilier (revenus 1977 - exercice 1978).

Ouverture d'un Skate park

La plus grande aire de free-style de Belgique (600 m²) vient de s'ouvrir dans un parking couvert à Louvain-la-Neuve. Elle est complétée par des engins de saut en hauteur, 3 rampes de 2,80 m., 3 half pipes de 4 m. de diamètre et 2 tremplins.

L'ensemble de ces équipements situé aux Halles Universitaires constitue un skate park de 2.000 m².

Les inscriptions sont reçues chez M. E. Nuiten, place de Coubertin 4. Tél 41 81 81, ext. 4421.

Avis aux amateurs !

Conseil Communal

EN SEANCE DU 19 SEPTEMBRE

1978, première séance tenue par le Conseil dans la salle des mariages entièrement rénoverée, le Bourgmestre a remis l'insigne d'or de Lauréat du travail à M. Jean Devroye, domicilié avenue A. Bon-temps à Ottignies.

Le Conseil a approuvé :

1) L'adjudication des travaux d'amélioration de la rue des Fusillés (Blanc-Ry) à la firme Van Brabant de Beauvechain.

2) L'aménagement de la traversée de l'égoût du Petit-Ry sous la R. N. 37 (à hauteur de la rue Bourgaux).

On se souviendra que, lors du vote du Budget, le Conseil avait souhaité ne

pas percevoir la taxe communale sur le personnel occupé pour l'année 1978. C'était une mesure de participation à la relance économique. Le Gouvernement provincial a décidé que cette taxe ne pouvait être dissociée de celle sur la force motrice. En conséquence, le Conseil a voté ces deux taxes et porté leur taux à 500 frs par personne et par Kw avec exemption pour les cinq premières unités. Le Conseil a également voté les modifications budgétaires.

Enfin, il fut précisé en séance, que le Collège échevinal étudiait l'organisation et la charge que représente le ramassage des grosses pièces et fonds de grenier à raison d'une fois par trimestre à partir de l'an prochain.

RENCONTREZ VOTRE BOURGMESTRE

Tous les lundis et samedis de 9 h. 30 à 11 h. 30, à l'Hôtel Communal, M. Yves du Monceau, Bourgmestre, reçoit sans qu'il soit nécessaire de solliciter un rendez-vous.

En dehors de ces jours, on peut s'adresser au secrétariat. Téléphone 41 48 79.

UNE SALLE POLYVALENTE A CEROUX

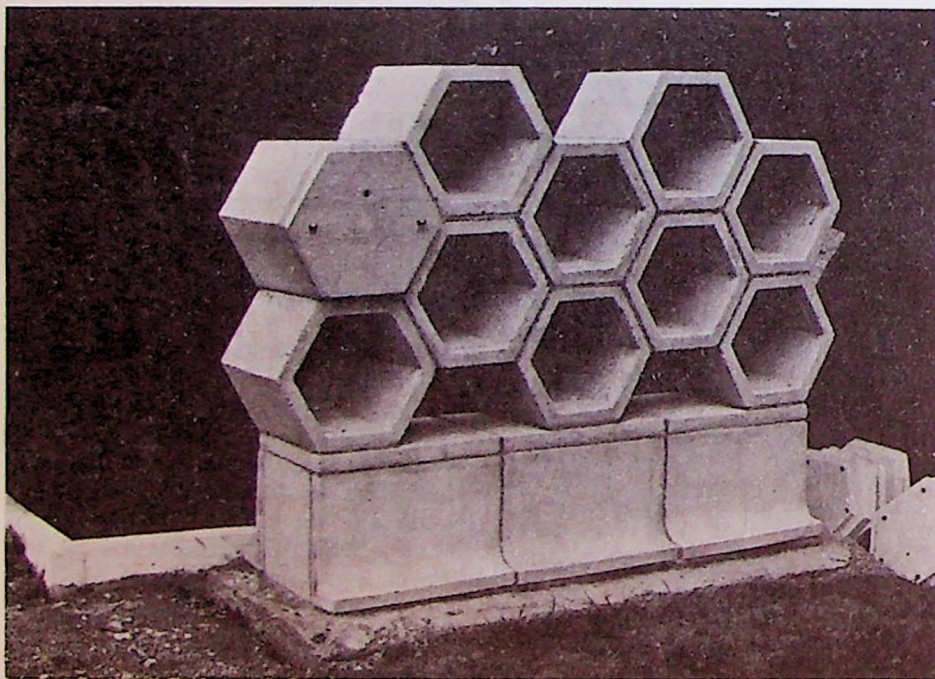
Au quartier de Céroux, les activités socio-culturelles sont nombreuses. Malheureusement, il n'existe aucune salle répondant aux normes de sécurité actuelles. La population souhaite depuis longtemps la construction d'une petite salle pouvant tout aussi bien servir à l'organisation de soirées théâtrales qu'à des expositions ou, éventuellement, des banquets.

Ce sera bientôt chose faite. Les Autorités communales viennent de décider l'édification, à l'arrière de l'ancienne maison communale de Céroux, d'une salle polyvalente de 25 m. de long sur 10 m. de large. Elle sera équipée d'une scène mobile, d'une cuisine, d'un bar et de sanitaires. Il sera possible d'y organiser simultanément deux activités différentes auxquelles le public aura accès séparément.

Le projet est évalué à 8 millions et le premier coup de pioche pourrait être donné au cours de l'année prochaine.

Au Cimetière du Centre :

Le nouveau Columbarium



L'incinération des dépouilles mortelles n'est pas un fait nouveau. Depuis de nombreuses années, certaines communes disposent d'un équipement permettant de respecter le principe constitutionnel d'égalité entre tous les citoyens. L'évolution des mentalités a amené le législateur à transcrire dans une loi la procédure à suivre en ce domaine.

La loi de 1971 sur les funérailles et sépultures prévoit que les cendres des corps incinérés doivent être recueillies dans des urnes. Ensuite, elles doivent être soit inhumées, soit placées dans un columbarium, soit encore dispersées sur une pelouse réservée à cet usage.

Actuellement, l'incinération a lieu au Crématorium intercommunal de Bruxelles, avenue du Silence 72 à 1180 Bruxelles (Tél. (02) 376 45 49.

Jusqu'à ces dernières semaines, l'Administration communale d'Ottignies-L.N. ne disposait que d'une pelouse de dispersion des cendres située au cimetière du Centre. Depuis peu, l'équipement a été complété par un columbarium de dix cellules. Ce sanctuaire formant contrepoint à la pelouse de dispersion des cendres est un assemblage d'alvéoles modulaires de type « ruche » mis au point par une firme de la région.

C'est le premier pas vers l'aménagement successif de tous les cimetières de notre commune.

Tous renseignements peuvent être obtenus soit auprès du Crématorium dont l'adresse est reprise ci-dessus, soit auprès du Service Etat Civil. Téléphone (010) 41 40 72.

Bientôt une gare moderne ?

L'essor économique de la région en général et de notre commune en particulier a été basé sur le développement des chemins de fer.

Dès 1857, la gare d'Ottignies disposait d'un bâtiment en bois abritant trois stations desservant chacune une ligne : Bruxelles-Namur, Wavre-Manage et Louvain-Charleroi. Ce premier bâtiment fut remplacé dès 1884 par celui qui existe toujours. C'est une construction en briques sur soubassement en pierre bleue. La façade est ornée d'une galerie surplombant un porche à trois arcades surbaissées supportées par quatre colonnes en pierre bleue. Elle est couronnée par un fronton triangulaire terminé par un pinacle à gradins en pierre bleue. Une fenêtre géminée avec jambages harpés surmonte la porte d'entrée. Jusqu'après la deuxième guerre mondiale, ce bâtiment était prolongé par une verrière sous laquelle venaient se garer les trains.

Voilà pour l'histoire et l'architecture.

Au point de vue exploitation, la gare d'Ottignies connaît une activité intense. Qu'on en juge : 550

Circulation

LA RUE DES FUSILLES VA FAIRE PEAU NEUVE

La rue des Fusillés a été conçue, à l'origine, pour drainer une circulation locale.

Avec la création du Centre W. Lennox et de l'abbaye de Clerlande, elle a connu un premier accrois-



convois de voyageurs et 64 trains de marchandises y transitent journalièrement. Parmi les 13.000 voyageurs débarquant quotidiennement à Ottignies, 7.000 passent par la salle d'attente ; les autres transitent par les quais.

Outre le service ferroviaire, la gare d'Ottignies assure un service de remise à domicile. Les 18 camions du Centre Routier desservent tout le Brabant Wallon ainsi que Gembloux et sa région.

Trois cents personnes constituent le personnel technique et administratif nécessaire pour « faire passer les trains » en gare d'Ottignies.

Le point central de toute cette activité est l'ancien bâtiment datant du siècle dernier. Si sa façade peut présenter un certain intérêt architectural, il n'en reste pas moins vrai que son aspect extérieur et la disposition des locaux qui y sont installés ne correspondent pas au

standing d'une ville universitaire et aux exigences du trafic actuel.

Un projet de rénovation existe depuis plusieurs années mais son exécution a été retardée en raison d'une modification du tracé des voies ferrées. On risquait, en effet, de devoir déplacer le bâtiment voyageurs. Aujourd'hui, le tracé est définitivement fixé et il apparaît que le bâtiment ne devra pas être déplacé.

On a appris récemment que l'étude des travaux de modernisation est actuellement en cours. On en profitera pour équiper la gare d'une installation automatique d'affichage des heures de départ des trains. Cette innovation sera la bien venue car, depuis l'enlèvement du tableau manuel, les voyageurs doivent avoir recours aux affiches jaunes, nombreuses, mais dont la lecture n'est pas toujours aisée lorsqu'on est pressé !

J. D.

sement de trafic. Après l'aménagement d'un accès à la rocade de St-Jean des Bois, la rue des Fusillés est devenue une véritable artère de transit. A tel point qu'il y a eu rapidement un problème de stationnement et de sécurité.

Pour absorber l'important trafic de transit et permettre un usage commode de cette voirie, on a envisagé son élargissement.

Dans quelques mois, la rue des Fusillés va faire peau neuve. Les

travaux viennent d'être confiés aux entreprises Van Brabant de Beauvechain (voir notre rubrique « En suivant les séances du Conseil communal »). On en profitera pour renouveler les installations d'eau, de gaz et d'électricité. On posera également une nouvelle canalisation d'égoûts.

Cette nouvelle voirie, qui prolongera la rue du Blanc-Ry aménagée il y a quelques années, aura une largeur de 7,50 m. entre bordures.

Un Bus pour Rofessart

Au courant du mois d'octobre 1977, les habitants du quartier de Rofessart ont adressé une demande au Collège échevinal en vue de la desserte de leur quartier par une ligne régulière d'autobus.

En effet, les personnes âgées, les enfants et les plus démunis des habitants qui ne disposent pas d'une voiture personnelle éprouvent beaucoup de difficultés à rejoindre le centre de la commune.

Se basant sur l'existence d'une liaison Gare d'Ottignies-Buston, ils demandent la prolongation de cette ligne vers Rofessart.

Des contacts ont été pris avec la S.N.C.V. en vue de mettre au point un itinéraire partant de la gare d'Ottignies et aboutissant à Rofessart via l'église St-Géry, la place de l'Europe, l'ancienne maison communale de Limelette et le quartier Berthels.

Toutefois, il semble que certaines difficultés d'accès ont surgi, mais elles pourraient être aplanies lorsque certaines rues auront été adaptées aux passages de véhicules lourds.

Les Autorités communales vont donc poursuivre leurs efforts en vue de donner satisfaction aux habitants de ce quartier isolé de notre commune.

SPORTS

UNE PATINOIRE A BLOCRY

Depuis le 11 octobre, une patinoire de 18 x 30 m. est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 à 18 h. 30 et de 20 à 21 h. 30 ; les mercredi et samedi de 14 à 15 h. 30 et de 17 à 18 h. 30. Le samedi elle est également ouverte de 10 à 11 h. 30. Cent vingt paires de patins sont à la disposition du public.

L'entrée est fixée à 50 f., 70 f. avec location de patins, 30 f. pour les moins de 12 ans.

ENSEIGNEMENT

ÉCOLES COMMUNALES

A la rentrée de septembre, plus de 650 enfants ont rejoint les bancs des écoles communales, soit, par rapport à 1977, une progression de 150 enfants.

Étant donné que le phénomène se répercute également dans les écoles des autres réseaux établis sur le territoire communal, on peut en conclure que la dénatalité qui sévit actuellement sur l'ensemble du pays est largement compensée dans notre commune par un accroissement constant et important de la population.

A l'école de Blocry, vu l'importance croissante de ce groupe scolaire, Monsieur Demeester est déchargé de classe. Il devient ainsi le seul chef d'école communal sans classe du canton scolaire de Jodoigne dont dépend notre enseignement communal. Belle promotion professionnelle et hautement méritée.

L'école maternelle de Céroux, qui s'est ouverte en 1977 avec quatre enfants, en accueille cette année une vingtaine.

Les aménagements réalisés — notamment à Limauges — permettront d'augmenter le nombre de classes et de faire face à l'avenir.

UNIVERSITÉ

Le 18 septembre, conduite par les massiers Emile JAL (de Nethen) et Fernand GORIS (de Tourinnes-la-Grosse), le cortège des Professeurs et des nombreuses Autorités (parmi lesquelles le Bourgmestre) a gagné l'Auditoire des Sciences. M. Godeau, Président du Con-

calendrier scolaire des écoles communales

1er trimestre :

Congés de détente : du lundi 30 octobre au jeudi 2 novembre inclus.

Congés réguliers : samedi 11 et mercredi 15 novembre.

Vacances de Noël : du jeudi 21 décembre au mercredi 3 janvier inclus.

2me trimestre :

Congés de détente : du vendredi 23 au mardi 27 février inclus.

Vacances de Pâques : du lundi 9 au samedi 21 avril.

3me trimestre :

Congés réguliers : mercredi 1er mai, mercredi 8 mai et jeudi 24 mai.

Congés de détente : du samedi 2 au mardi 5 juin inclus (Pentecôte).

Outre les congés signalés ci-dessus, l'Etat accorde six demi-jours à répartir suivant les convenances des chefs d'écoles.

Ecole maternelle du Centre :

Vendredi 3 novembre 1978, mercredi 31 janvier 1979, mercredi 21 mars 1979, vendredi 25 mai 1979.

Ecole maternelle de La Croix :

Mercredi 4 octobre 1978, mercredi 6 décembre 1978, mercredi 31 janvier 1979, mercredi 14 mars 1979, vendredi 25 mai 1979.

Ecole maternelle et primaire de Blocry :

Vendredi 3 novembre 1978, mercredi 28 février 1979, vendredi 25 mai 1979, mercredi 6 juin 1979.

Ecole mixte de Limauges :

Vendredi 3 novembre 1978, vendredi 25 mai 1979, lundi 11 juin 1979.

Ecole mixte des Coquerées :

Vendredi 3 novembre 1978, vendredi 25 mai 1979, lundi 11 juin 1979.

Ecole maternelle du Buston-Limelette :

Vendredi 3 novembre 1978, mercredi 28 février 1979, vendredi 25 mai 1979, mercredi 6 juin 1979.

Ecole maternelle avenue de Jassans - Limelette :

Vendredi 3 novembre 1978, mercredi 24 janvier 1979, mercredi 7 mars 1979, lundi 7 mai 1979.

seil d'Administration, y a prononcé le traditionnel discours de la rentrée. Il a qualifié « d'impôt supplémentaire » le doublement du droit d'inscription (10 mille francs actuellement). Il s'est également demandé si « amputer le budget de l'université n'est pas sacrifier l'avenir au présent ».

Lui succédant à la tribune, Mgr Massaux a rappelé le caractère catholique de l'Université. Il a conclu en ces termes : « Si ce caractère nous faisait défaut,

avec lui, nous manquerait, alors et définitivement, notre raison d'être. »

Le Recteur a ensuite conféré le titre et les insignes de docteur honoris causa de l'U.C.L. au Père Théodore Hershburgh, Recteur de l'Université Notre-Dame (Indiana - USA).

Evolution du transfert des Facultés de l'Université

On dénombre actuellement 10.200 étudiants sur le site de L.L.N. Ils sont répartis dans 7 facultés et 2 instituts. Il reste encore environ 2.000 étudiants à Leuven. Leur transfert s'opérera l'année prochaine.

En matière d'équipements socio-culturels, on envisage la mise en service, au courant de 1979, d'un restaurant universitaire et d'une salle polyvalente (Théâtre Jean Vilar).

Notons enfin que 950 logements supplémentaires pourront être occupés dans le courant de l'année prochaine.



La Commune reçoit un don généreux d'un ancien Ottintois habitant la France



Une maison au Blanc-Ry

Le 4 octobre 1975, la commune d'Ottignies voulant honorer le poète brabançon Maurice Carême, donnait son nom au sentier qui relie la Dyle à la rue des Fusillés au Blanc-Ry.

Cette décision rendait hommage au regretté poète qui a si bien célébré le charme de la vallée de la Dyle.

Mais, ce que la plupart des Ottintois ignorent, c'est le fait que Maurice Carême enfant a parcouru bien des fois ce sentier pour venir retrouver au Blanc-Ry son ami Arthur Haulotte.

Arthur Haulotte, fils de Charles Haulotte, demeurait dans la petite maison située au bas de la rue de la Vallée, au bifurcage de celle-ci avec la rue des Fusillés. Cette maison existe toujours telle qu'elle fut bâtie au début du siècle.

Ces deux adolescents, nés de famille modeste, mais doués d'une vive intelligence, devaient parcourir des chemins différents qui les ont conduits au sommet de carrières brillantes.

Maurice Carême était le plus populaire des poètes belges. Arthur Haulotte, dont l'esprit aventureux s'était déjà manifesté à quinze ans par un passage à la marine, fut un des plus jeunes engagés volontaires à la déclaration de guerre 1914-1918. Il en revint sergent et Croix du Feu.

Des études commencées au front, continuées après la guerre, en firent un excellent ingénieur-constructeur.

Ayant épousé une française, il s'installa à Chambéry en Savoie où son génie inventif se manifesta dans maints domaines, notamment la construction de grues hydrauliques dans ses usines établies à Chambéry et à Lyon.

Il aimait à conserver des attaches dans son pays d'origine et était toujours propriétaire de sa maison d'enfance au Blanc-Ry.

Toutefois, lors d'un récent voyage en Belgique, par un geste de piété filiale, il a fait don de ce bien à la commune d'Ottignies.

Dans une lettre adressée au Bourgmestre d'Ottignies-L.L.N. il s'exprime en ces termes :

« J'ai fait ce don en mémoire de mon père Charles Haulotte décédé en 1926, qui avait acquis ses biens en économisant centime par centime, au sens propre, en se privant aussi comme il était d'usage à l'époque pour les gens de sa condition. J'ai connu cette vie et je ne me suis pas senti le droit moral de « faire de l'argent » avec ce bien où mon père m'a élevé d'une façon un peu spartiate qui fit de moi un homme. »

Le Conseil communal a été, conformément à la loi, saisi de ce dossier et à tenu à exprimer sa vive gratitude à l'égard de ce généreux donateur resté Ottintois de cœur.



Sécurité routière : _____

Signalisation lumineuse à Mousty

Le carrefour formé par la chaussée provinciale (R. N. 37) et les rues des Coquerées et de la Station est un endroit qui cause bien des soucis aux usagers de la route.

La traversée de la chaussée, particulièrement aux heures de pointe, est devenue une manœuvre très dangereuse. Le nombre d'accidents enregistrés à cet endroit augmente chaque année.

Ce n'est pas étonnant quand on sait que la route nationale 37 absorbe un volume journalier moyen annuel d'environ 4.500 véhicules. Ce qui veut dire que certains jours on dénombre « sur le terrain », jusqu'à 7.000 véhicules.

Cette situation a été portée à la connaissance du Ministre Chabert. A la suite de cette intervention, la commission spéciale de la sécurité routière a émis un avis favorable en vue du placement d'une signalisation lumineuse adéquate.

Les signaux seront posés au courant de l'année prochaine.

**BROUILLARD
D'AUTOMNE**



Feuilles mortes, brouillard, pluie
En cette saison, une prudence renforcée s'impose.

Par brouillard diurne, utilisez vos phares et non pas seulement vos feux de position de l'avant.

Si la visibilité est réduite à moins de 100 mètres, allumez votre feu de brouillard arrière.

1er JUIN :

FOIRE COMMERCIALE

Le stand de l'Administration communale montrait aux visiteurs de la Foire Commerciale de Mousty un grand choix de vues aériennes prises au début de cette année.

On peut se les procurer au Service Information.



5 JUIN :

VISITE DU PARTI DEMOCRATIQUE POLONAIS

A l'invitation du P.R.L.W., une délégation du Parti Démocratique Polonais a visité, du 4 au 11 juin dernier, différentes localités belges.

Le 5 juin, les délégués ont visité le site de Louvain-la-Neuve et se sont particulièrement intéressés aux nouvelles formes d'architecture utilisées dans la conception de cette ville nouvelle.

Conduits par M. Damseaux (Président du P.R.L.W.), le député Kubla et Mme Anne André, ils ont été très chaleureusement accueillis au Centre Culturel par M. le Bourgmestre et l'échevin des Travaux, M. Cattelain.



19 JUIN :

FETE COMMUNALE

Une vue du peloton participant à la 9me course cycliste pour professionnels organisée à l'occasion de la grande kermesse du mois de juin.

24 JUIN :

NOCES D'OR

Le 24 juin dernier, 23 couples ont fêté leurs noces d'or et de diamant. Entourés de leurs familles, ils ont été reçus par les Autorités communales qui les ont très chaleureusement félicités au cours d'une manifestation de sympathie organisée au Centre Culturel.



9 AOÛT :

JEUX SANS FRONTIERES

Ottignies-Louvain-la-Neuve a participé aux jeux qui se sont déroulés dans la petite localité suisse d'Arosa le 9 août dernier.

Les habitants et les Autorités de cette commune des Grisons ont fait un excellent accueil à notre équipe et à ses quelque 200 supporters. Dès le dimanche 6 août au soir, l'Harmonie royale « Concordia » et les « Vis Tchapias » remportèrent un franc succès sous chapiteau où s'entassaient près de 2.500 personnes et dans les rues de la localité. La veille de la retransmission des jeux, l'ambiance était dingue, malgré la pluie qui n'arrêtait pas de tomber.

L'équipe d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a joué de malchance dès le premier jeu sur lequel elle avait misé son joker. Mais elle fit bon gré contre mauvaise fortune. Car, finalement, participant n'est pas toujours de gagner mais participer. D'autre part, les échanges et les contacts entre les jeunes des équipes et les supporters de différentes nationalités se sont révélés très enrichissants. N'a-t-on pas vu par exemple, le Maire de Kotor (Yougoslavie) étreindre et embrasser chaleureusement le Mayor d'Ottignies sur les deux joues ! Gageons qu'il y aura eu d'autres embrassades, beaucoup, plus discrètes celles-là...

Enfin, il est édifiant qu'un pays au-delà du rideau de fer se joigne aux pays occidentaux pour participer à ces joutes télévisées.

« Jeux sans Frontières », c'est aussi une façon de faire l'Europe en permettant aux participants et aux télespectateurs d'en découvrir une géographie inhabituelle et sympathique.

19 SEPTEMBRE :

BALLADE AU CŒUR DE LOUVAIN-LA-NEUVE

On l'a dit et répété maintes fois : Louvain-la-Neuve se veut une ville piétonne. De là à créer une promenade touristique au cœur même du site, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas a été franchi le 19 septembre dernier lorsqu'une étudiante a coupé le ruban aux couleurs communales tendu au travers de la rue des Wallons par M. Duwaerts (Directeur de la Fédération Touristique du Brabant) et Melle Boudringhien (Présidente du S. I. local).

Ce geste symbolique, accompli au son des « Renaissance Dances » interprétées par l'ensemble de cuivres de Wallonie, a permis aux autorités présentes d'aller à la découverte de la nouvelle promenade. Cette manifestation avait été précédée d'une réception à la Maison Communale au cours de laquelle M. le Bourgmestre, M. Woitrin (Adm. Gén. de l'U.C.L.) et M. Courtoy (Député permanent) prirent la parole.

L'itinéraire est balisé par une série de plaquettes hexagonales de couleur orange et permet aux « pédestriens » d'apprécier ce qui est en cours sur le plateau de Lauzelle.

Les marcheurs et autres visiteurs peuvent se procurer, au prix de 15 frs, un dépliant avec plan du site et photos en s'adressant soit au REUL, place de l'Université (tél. 41 81 81 - ext. 3106) ou à l'Administration Communale, avenue des Combattants 35 (tél. 41 40 72).



2 SEPTEMBRE :

● LE CLAIR LOGIS AU BIÈREAU

Samedi 2 septembre. Beaucoup de monde à la Cour de la Ciboulette où est inauguré un complexe de 39 appartements. Construits à l'initiative de la Société Coopérative « Le Clair Logis », ces appartements constituent le premier contingent de logements sociaux édifié sur le site universitaire. D'autres vont suivre prochainement.

Avant de dévoiler la plaque commémorative, il fut rappelé que la décision de construire cet ensemble avait été prise par l'U.C.L. à l'époque où feu André Oleffe était Ministre des Affaires Economiques.



1er OCTOBRE :

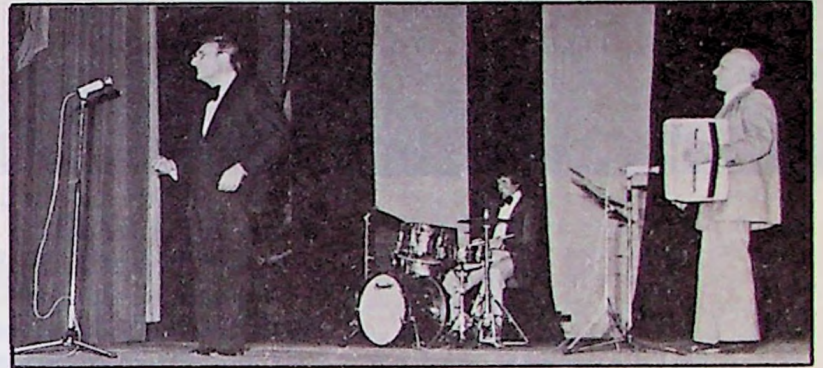
● 50me ANNIVERSAIRE DE LA CHAPELLE DU STIMONT

Cette chapelle fut édiée par la famille Maurice Lannoy-Van Volsem en 1927. Elle fut inaugurée par le Révérend Curé Vanham le 15 juillet 1928. A gauche de la porte d'entrée, une plaque en bronze rappelle les tragiques événements qui se déroulèrent en ce lieu à la veille de la libération en 1944.



2 OCTOBRE :

● FETES DE WALLONIE



Cette année et pour la première fois à Ottignies-Louvain-la-Neuve une grande soirée de cabaret et théâtre wallon a été organisée au Centre Culturel sous les auspices de l'Administration communale dans le cadre des Fêtes de Wallonie.

Au cours de ce spectacle, on a eu l'occasion d'applaudir le présentateur Willy Chaufoureau, les comédiens des cercles « L'Effort » et « Art et Plaisir » ainsi que l'équipe « Tchantons Walon » de Roger Dubautbois (notre photo).

5 OCTOBRE :

● LE CENTENAIRE DE LA FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES



A l'occasion du centenaire de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'U.C.L., on a insisté sur l'importance du monde rural non seulement dans les pays en voie de développement mais aussi en Europe.

Le Doyen de la Faculté, le Professeur De Backer, a remis au Roi la médaille et la plaquette commémorative. L'illustration de cette médaille est un chêne semblable à celui qui fut planté le même jour sur la place des Wallons en souvenir de l'événement.

*D'une petite salle
toute simple
à la plus grande scène
de Wallonie :*



Les anciens Ottintois se souviennent de cet immeuble à un étage allongé au bord de l'avenue des Combattants et que l'on appelait « L'Institut Glibert » en souvenir de son ancien propriétaire.

M. Raymond Glibert, de son vivant Commissaire Voyer, avait fait don de sa propriété à l'Administration communale à condition que celle-ci y installe des œuvres sociales et culturelles. Ce vœu fut respecté, car les services de l'ONE, de la Croix-Rouge, de l'enseignement et bien d'autres y trouvèrent leur place.

En 1930 déjà, le Bourgmestre Decoux fit dresser les plans d'un ensemble polyvalent à édifier entre la « maison Glibert » et la maison communale. Pour l'époque, ce projet ne manquait pas d'envergure : 5 salles de classes, 6 bureaux pour les œuvres sociales et l'Administration, une salle des fêtes avec buffet, salle des pas-perdus, foyer et loges des artistes. Le projet, pour ambitieux qu'il fut, ne put dépasser le stade des cartons par manque de finances. Il fallut attendre 30 ans pour qu'un nouveau projet vit le jour et se matérialise.

Encouragée par les excellentes activités culturelles existant dans la localité, et notamment celles du Cercle Royal « L'Effort », l'Administration communale fit établir, dès 1959 et construire, à partir de 1963, sur le terrain et à l'emplacement de l'ancien « Institut Glibert » la première phase du Centre Culturel. Ce premier bâtiment, abritait au rez-de-chaussée une salle d'une contenance de 300 personnes. Son exigüité et l'inconfort de ses installations n'empêcheront pas

d'y accueillir quelque 50.000 spectateurs entre les années 1965 et 1976. Au-dessus de cette salle, un étage est accessible par une rampe extérieure. On y a installé une suite de locaux médico-sociaux.

A partir de 1967, l'Administration communale élabore les plans de la seconde phase en tenant compte de l'implantation de la section francophone de l'UCL à Ottignies et du plan quinquennal (Plan Wigny) du Ministère de la Culture française. Les travaux commencent à l'automne 1973. Ils se poursuivront pendant cinq ans.

Le 29 avril 1978, le public est accueilli pour la première fois dans le nouveau complexe culturel. L'ancienne petite salle de spectacles a été transformée en foyer ou salle d'exposition. De là, on accède à la grande salle de 650 places. L'architecte principal est Marcel Lambrechts, assisté pour la scénographie par Alexandre Joukovsky. Notons au passage que le frère de Marcel Lambrechts était lecteur principal aux éditions de Minuit qui publièrent, sur sa recommandation, les œuvres de Bertolt Brecht après la seconde guerre mondiale.

Les dimensions de la grande salle correspondent à peu près à celles du théâtre national de Chaillot à Paris. La scène possède une ouverture de 15 m. et une profondeur de 12 m. C'est la plus grande de Belgique. Comme dans les théâtres de l'antiquité — et pour les mêmes raisons d'acoustique — on a construit le cyclo (fond de scène) en matériaux durs. L'avant-scène est occupée par une fosse d'orchestre. L'équipement technique, très complet, comprend une cabine d'éclairage et de



▲ L'Institut Glibert
bien connu des anciens Ottintois.

▼ Le « Cercle de Craie Caucasienn »
une fable de deux histoires qui se croisent.



Le Centre Culturel et Artistique

nouveau fleuron de l'infrastructure artistique communale et régionale

sonorisation, un plafond acoustique et des treuils télécommandés pour manipuler les décors. Dans les locaux annexes on trouve deux salles de réunions, 13 loges individuelles, 5 loges collectives convertibles, des magasins à décors et une habitation pour le concierge. Cet ensemble représente un investissement de 110 millions subsidié à 60 % par l'Etat.

J. DESMET

LA SAISON THEATRALE 1978-1979.

Dans une interview donnée à notre journal, Carlo MASONI, Président du Centre Culturel et Artistique, avait déclaré qu'il n'y aurait pas une séance officielle inaugurale mais plutôt un ensemble de manifestations échelonnées sur plusieurs mois. C'est dans cette optique que s'inscrit la saison théâtrale qui a démarré au courant du mois de septembre. La collaboration pour l'animation culturelle conclue entre le Centre Culturel et

Artistique et l'Atelier Théâtral de Blocry a permis d'élaborer un programme dont l'affiche est suffisamment éloquente.

Plus de 3.000 spectateurs ont pu assister à la représentation du « Cercle de craie Caucasien » de Bertolt Brecht.

Parallèlement, le Centre Culturel accueillait une exposition de 350 lithographies sorties des presses de la Maison Mourlot à Paris. Ottignies, après Avignon, rendait ainsi hommage à cette vaste famille d'artisans obscurs et de peintres illustres qui surent utiliser avec bonheur l'invention du bavarois Aloys Senefelder.

Enfin, Guy Béart a réuni autour du podium une multitude de fans venus l'applaudir avant son passage à l'Olympia de Paris.

La saison ne fait que commencer. Nous vous invitons à consulter le programme en prenant contact avec le secrétariat du Centre Culturel. Tél. 41 44 45.

CAMP DE VACANCES

Au terme des vacances, la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peut se réjouir de l'organisation de son annuel camp de vacances. Si, par suite de pénurie de locaux sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve, le camp a émigré à l'école de Blocry, ce ne fut que tout bénéfice. Les résultats chiffrés en font foi :

- une fréquentation journalière moyenne de 160 enfants ;
- 6500 présences pour les deux mois.

Pour la première fois depuis sa création, le camp a accueilli des enfants handicapés. Fin juin en effet, à la demande de plusieurs familles et à l'initiative de Madame Fortpied, le pouvoir organisateur accepta d'intégrer une dizaine d'enfants handicapés au sein du camp de vacances. Tout s'est déroulé pour la plus grande satisfaction de tout le monde.

Si l'on peut se réjouir de l'organisation des vacances des enfants, c'est grâce à des collaborations locales telles que l'école de Blocry et son directeur, M. Demeester, l'ADEPS et sa responsable, Madame Cadiat, le C.S.E. et son responsable, Monsieur Leroy.

Il est aussi plus que justifié de reconnaître que Messieurs Lambeau et Bibain, les deux chefs de plaine, entourés de leur quelque septante moniteurs, se sont démenés pour que l'entreprise soit couronnée de succès.

Grand merci à eux et aux moniteurs ! Grand merci aussi aux membres du pouvoir organisateur et aux employés de l'Administration Communale et du CPAS qui ont prêté leur concours à cette activité.

Enfin, notre Echevin de l'Instruction Publique, Monsieur De'ain, et moi-même, nous ne pouvons qu'espérer que la plaine de vacances reste encore longtemps de vraies vacances pour les enfants des habitants de la commune.

A. OBSOMER.

Aide Sociale : _____ Repas chauds à domicile

Le Centre Public d'Aide Sociale met à votre disposition plusieurs services dont nous vous rappelons les coordonnées ci-dessous :

1. Service Social, Madame Maréchal, Assistante Sociale, 4, Avenue Reine Astrid, tous les jours de 9 h. à 12 h. Tél. (010) 41 49 42.
2. Service d'aide aux familles (idem).
3. Service des repas chauds (idem).
4. Crèche communale, Madame Deryvor, Assistante Sociale, 6, Rue du Moulin, le lundi et vendredi de 14 h. à 18 h. le mardi, mercredi et jeudi de 8 h. à 12 h., tél. (010) 41 42 04.
5. Service de gardiennes à domicile, Mademoiselle Desprez, Assistante Sociale, 4, Avenue Reine Astrid, tous les jours de 9 h. à 12 h., tél. (010) 41 49 42.

La grande nouveauté est le service des repas chauds, que nous avons inauguré le lundi 4 septembre 1978 et dès la première semaine nous avons distribué une soixantaine de repas. Ces repas sont réservés aux personnes qui se trouvent dans l'incapacité définitive ou temporaire de faire ceux-ci eux-mêmes. C'est grâce à la collaboration du Home « Le Cheney » (ancienne clinique), qui nous procure les repas, que nous avons pu rendre ce service à la population. Les aides seniors s'occupent de la distribution de ces repas et ont ainsi des contacts journaliers avec les personnes les plus handicapées de la commune, elles peuvent de cette façon aussi les aider moralement par leurs services et leurs conseils.

Nous espérons comme les premiers échecs nous le laissent entendre que tout

le monde sera heureux et que tout ira parfaitement.

Comme chaque année, à l'occasion de la kermesse d'Ottignies-L.L.N., les 3 x 20 ont organisé une exposition-vente des objets qu'ils ont fabriqués pendant l'année. Beaucoup d'animation à cette exposition et félicitations à celles qui l'ont organisée et y ont travaillé.

Les 3 x 20 ont participé avec succès au Gala du 3^{me} âge organisé cette année au Centre Culturel de notre commune. Ce fut une bien belle après-midi rassemblant tous les 3 x 20 du Brabant Wallon et donnant à ceux d'Ottignies-L.L.N. encore beaucoup d'idées pour l'avenir.

N. LEWALLE
Présidente du CPAS

NAISSANCES JUIN

COCLE François, le 1er juin.
 DALLEMAGNE Gaëtan, le 1er juin.
 VAN BROECK Clément, le 1er juin.
 LALMAND Fabrice, le 1er juin.
 GELUYCKENS Julie, le 2 juin.
 REMUS Vincent, le 6 juin.
 de BRIEY Alix, le 7 juin.
 LEMAITRE Andreia, le 8 juin.
 ERKES Baptiste, le 8 juin.
 MAIRESSE Géraldine, le 11 juin.
 ARAMAYO CRUZ Leonardo, le 12 juin.
 NAHOE Evelyne, le 14 juin.
 HALLEUX Sophie, le 17 juin.
 DELOBBE David, le 17 juin.
 SAMBANY Alliance, le 20 juin.
 PILETTE Marie-Anne, le 20 juin.
 BIDEGAIN GREISING Pablo, le 21 juin.
 HOUGARDY David, le 25 juin.
 KAMARA RWAKAIKARA Eric, le 29 juin.
 CARLUCCIO Alfonso, le 30 juin.
 DE COSTER Julien, le 30 juin.

NAISSANCES JUILLET

DE BUCK Nathalie, le 2 juillet.
 CUYPERS Maxime, le 3 juillet.
 LAMAS MARTINEZ Sébastien, le 4 juillet.
 HASEVOETS Geneviève, le 4 juillet.
 LGURTIE François, le 5 juillet.
 SACLSMOLDER Stelio, le 6 juillet.
 VAN ACHTER Lysiane, le 7 juillet.
 KAISIN Sandra, le 10 juillet.
 BOURGUEL Valérie, le 11 juillet.
 NEUFCEUR Maxime, le 12 juillet.
 SYMENS Christophe, le 15 juillet.
 SION Thibault, le 17 juillet.
 CLOOTS Cécile, le 18 juillet.
 TREMOUROUX Thierry, le 21 juillet.
 PLATTEAU François, le 21 juillet.
 GRULOOS Nicolas, le 22 juillet.
 ZAITRI-HELLA Myriam, le 23 juillet.
 NIKOBAMYE Eliane, le 23 juillet.
 LAURENT-GAEREMINCK Laetitia, le 23.
 ECKMAN Amélie, le 24 juillet.
 LAMBOT-HULET Damien, le 31 juillet.
 BRIET Michel, le 31 juillet.

NAISSANCES AOÛT

DUPONCHEEL-HOUBOTTE, le 1er août.
 LENAERTS Anne, le 2 août.
 BOYDENS Yves, le 5 août.
 LAMBERT Frédéric, le 6 août.
 NKANKA KULUSANGA Christine, le 6-8.
 PONCELET Isabelle, le 8 août.
 BONILLA REYES Laura, le 8 août.
 STEINHERR Adrian, le 9 août.
 QUIVY Gwénaëlle, le 11 août.
 LATTE Sébastien, le 12 août.
 CARRIZO Christophe, le 12 août.
 COLLET Sophie, le 19 août.
 LIKIN Sylvie, le 20 août.
 VERSTRAETE Muriel, le 22 août.
 JOOS Pierre, le 23 août.
 ROBERT Cindy, le 30 août.

NAISSANCES SEPTEMBRE

VANDOORNE Vincent, le 2 septembre.
 TCHOMBA MUNUNGA Lara, le 2 sept.
 MARCHAL Bruno, le 4 septembre.
 LENELLE Laurence, le 5 septembre.
 GOFFINET Bérengère, le 6 septembre.
 SCHUCHEWYTSCH Maxime, le 6 sept.
 MOENS François, le 7 septembre.
 LOMBAERTS Aurélie, le 9 septembre.
 BEAUDOT Georroy, le 10 septembre.
 DEBONGNIE Héléne, le 12 septembre.
 BULTOT Cindy, le 13 septembre.
 FORTPIED Max, le 15 septembre.
 GOFFIN Ariane, le 20 septembre.
 BOUVY Séverine, le 22 septembre.
 GUIJMOT Isabelle, le 23 septembre.
 LACROIX Emeline, le 25 septembre.
 STACHE Sandrine, le 26 septembre.
 BRUCK Olivier, le 30 septembre.
 BATARDY David, le 30 septembre.

MARIAGES JUIN

Michel VANDENAMEELE et Christiane EMMERY.
 Joseph PEETERS et Katia BOURGUEL.
 Thierry COENRAETS et Sylviane van der DUSSEN de KESTERGAT.
 Pierre MATHIEU et Martine TAZIAUX.
 Jacques GORISSEN et Françoise HERVENS.
 Gaston CARPIN et Lisette ANDRE.
 Lupo TALEVSKI et Martine AUGURELLE.
 Philippe ANCION et Maryvonne GAUTHIER.
 Freddy DEBROUX et Monique DE SPIEGELEER.
 Roger MARES et Marie-Louise MATHIEU.
 Joseph CRAUWELS et Michelle SCOURNEAU.

MARIAGES JUILLET

Daniel DEKAISE et Catherine BERGIER.
 Fernand PIERART et Martine MORVAL.
 Guy DURAY et Dominique GLIBERT.
 Yves DE SAEDELFEER et Martine HERMAN.
 André EECKMAN et Annemarie PAQUES.
 Yves CLESSENS et Rita CULOT.
 Claude MERTENS et Anne MORLOT.
 Bruno BAILLET et Michèle RAHIR.
 Fernando OYARZABAL y CARDENA et Anne PAUL.
 Luc DEHAINAUT et Véronique GEHENOT.
 Guy MEES et Rose-Marie DEJEAN.
 Robert SCHULER et Manuela MESA y HIRUELAS.
 Didier COLON et Dominique MOERMAN.
 MOUNGONDO et Françoise PIERRET.
 Jean-Marie NOIRET et Marie-France LOUIS.
 Jean-Marie SMET et Dominique LIENARD.
 Jean-Claude TABURIAUX et Georgette STAS.
 Patrick DEZUTTER et Laure DESTERCKE.
 Patrick RAPS et Patricia SOMVILLE.

MARIAGES AOÛT

Alain MATTHYS et Marie-Christine VAN DE VELDE.
 Eric MARIEN et Marianne CHAUFUREAU.
 Hervé MORLOT et Evelyne FRIES.
 MINH NGUYEN HUU et Céline BRICS.
 Philippe VAN DEN BORN et Martine BARVAUX.
 Francis SZABO et Martine MARICO.
 Michel DEMEESTER et Kathy CHARLOT.
 Daniel MATAGNE et Anne-Marie BAUWIN.
 SCHOENEBECK.
 Etienne VAN PARYS et Geneviève WILBERZ.

MARIAGES SEPTEMBRE

Henri BERNIER et Daanielle COPPE.
 Pol DEYONGHE et Louisa ANCIAUX.
 John COHEN et Fabienne CROLAUX.
 Jean VANDERVEKEN et Josette VAN GYZEGHEM.
 Alain CAP et Chantal MARTIN.
 Paul HUYSEGOMS et Anne ROGET.
 Rupert CRUPAU et Viviane DEBAERE.
 Ghislain WAGENER et Christiane SEGHERS.
 Paul DAELEWYN et Marie-Christine NEVEU.

DECES JUIN

Nicolas BLOCCQ, le 23 mai.
 Raymond OVERATHI, le 7 juin.
 DETRY Léon, le 2 juin.
 BAUGARD Joannes, le 8 juin.
 DUFOUR Henriette, le 11 juin.
 BIERLAIRE Ernest, le 12 juin.
 RENOTTE Elise, le 17 juin.
 GERARD Maria, le 18 juin.
 TOURON Alfred, le 27 juin.
 LOISEAU Louise, le 30 juin.

DECES JUILLET

WERION Laurent, le 25 mai.
 HALLUENT Charles, le 1er juillet.
 LAMBRECHTS Marie, le 7 juillet.
 FLEMAL Marie, le 12 juillet.
 MELAIN Germaine, le 17 juillet.
 DELFOSSE Alice, le 19 juillet.
 SAMSON Edgar, le 22 juillet.
 BAUDE Louis, le 27 juillet.

DECES AOÛT

MELAIN Georges, le 25 août.
 PIROTTE Gabriel, le 31 août.
 STROOBANTS Camille, le 5 août.
 ENGELS Clémence, le 8 août.
 GOIES Emile, le 8 août.
 CORBISIER Rosa, le 17 août.
 DE MAY Georges, le 23 août.
 PONCIN Marie, le 24 août.
 BALENGHIEN Zoé, le 26 août.
 COOLENS Augusta, le 28 août.
 BOUSMAN Alphonse, le 31 août.

DECES SEPTEMBRE

BILCKE Marie, le 3 septembre.
 RIGAUX Fernand, le 18 septembre.
 SPREUTELS Alexandre, le 10 septembre.
 GOOSSENS Suzanna, le 11 septembre.
 LEMLYN Suzanne, le 12 septembre.
 DEGRAEVE Yvonne, le 16 septembre.
 SCHOLLER Victor, le 17 septembre.
 HAULOTTE Jules, le 23 septembre.
 FREDERICK François, le 28 septembre.
 SAINT-HUBERT Léon, le 29 septembre.